

<u>Sam 23</u>	16h00	<b>DANIELLE ÉVANGÉLINE MCMULLEN DONT C'EST L'ANNIV. DE DÉCÈS</b> Réal Cloutier et Roland Gosselin / Yolande Cloutier Parents défunts Famille de Raphaël Pelletier Georges Marmen (50 <sup>e</sup> ) / Raymonde et Gérald Georges Philibert / Céline et les enfants En l'honneur de St-Christophe / Une paroissienne
<u>Dim 24</u>	10h30	<b>ARMAND LAMONTAGNE DONT C'EST L'ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS</b> Jean-Paul Côté (5 <sup>e</sup> ), Antonio Brisson (15 <sup>e</sup> ) / Jovette Brisson Bertrand Bouffard / Famille Lacroix Bernard Harrisson / Mimi Harrisson St-Aubin Oscar, Albina et Mauril Gauthier / Pierre et Adèle
✠ LAMPES DU SANCTUAIRE : <b>GISÈLE THIBAUT, EMILIA CHRISTOPHE, LUCIE COLL</b>		
<u>Mar 26</u>	16h00	À la Bonne Ste-Anne pour faveur obtenue / Une paroissienne
<u>Mer 27</u>	09h00	André Corbin (7 <sup>e</sup> ) / Fernande Lefrançois Georges Philibert / Céline et les enfants Alphada Barriault et Antonio Paradis / Ses Filles
<u>Jeu 28</u>	16h00	À la Ste-Vierge pour les malades / Armande Chanel Réjean Boulay et parents défunts / Thérèse
	14h00	RÉUNION DE PRIÈRE
<u>Ven 1</u>	16h00	Jeannine et Roméo Murray / Roland Jean
<u>Sam 2</u>	16h00	<b>JEAN-YVES DESROSIERS, CLÉMENT VILLENEUVE ET YVON LAPERRIÈRE DONT C'EST L'ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS</b> Parents défunts Familles Champagne et Imbeault / Georgette Champ. Parents défunts Familles Ouellet et Marquis / Bertrand et Béatrice St-Antoine pour faveur obtenue / Une paroissienne
<u>Dim 3</u>	10h30	CÉLÉBRATION DE LA PAROLE AVEC COMMUNION
<b>SAINTE - PAULE</b>		
<u>Dim 24</u>	09h00	Parents défunts de Réginald Lizotte Parents défunts de Nathalie Simard et Guy Desjardins
<u>Dim 3</u>	09h00	Parents défunts de Simone et Gilles Desjardins
<b>SAINT - RENÉ</b>		
<u>Dim 24</u>	10h30	<b>LUCIE-ANNE SIMARD DONT C'EST L'ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS</b>
<u>Dim 3</u>	10h30	<b>MARIE-ANGE LAVOIE DONT C'EST L'ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS</b>
<b>Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie</b> <b>VOS OFFRANDES DES 9 ET 10 FÉVRIER : 1 052.45\$</b>		

BAPTÊME CÉLÉBRÉ CHEZ-NOUS

- William, enfant de Frédéric Michaud et Mélissa Gauthier (Matane)  
Bienvenue à toi cher enfant et félicitations à tes parents !

À NOS PRIÈRES

- ✠ **ALINE BABIN**, conjointe de feu Albert Guy Talbot, décédée le 19 janvier à l'âge de 75 ans (Matane)
- ✠ **ADRIEN BÉRUBÉ**, fils d'Antoine Bérubé et Yvonne Thibault, décédé le 19 août 2018 à l'âge de 86 ans. (Matane)
- ✠ **CHRISTIAN SIMARD**, fils de Pierre Simard et Édith Ouellet, décédé le 4 février à l'âge de 68 ans. (Matane)

Notre sympathie aux membres de leurs Familles !

AFÉAS - BRUNCH

Les membres de l'AFÉAS vous invitent à leur délicieux Brunch dimanche le 3 mars dès 10h30 au sous-sol de l'église. Adulte : 10\$

50 ANS ET PLUS ST-RÉDEMPTEUR

Soirée mensuelle samedi le 2 mars à 19h00 au sous-sol de l'église.

BINGO AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE À 19H15 **TÉLÉPHONE : 418-566-0183**

Les lundis : Club Lion d'Amours.

Les dimanches : La Fabrique Cœur-Immaculé-de-Marie.

Les samedis : la Ligue Navale, sauf les premiers samedis du mois.

MERCREDI DES CENDRES

**Nous entrerons en Carême le mercredi 6 mars.**

**La réception des Cendres pour toute la région pastorale se fera à 19H00 en l'église de Matane.**

**Voilà un temps fort à ne pas manquer!**



QUESTION & RÉPONSE

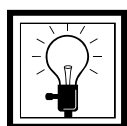
**Des amis refusent le baptême pour leur enfant : « Il choisira plus tard ! » Selon eux, ce n'est pas respecter l'enfant que de lui imposer un sacrement. Que puis-je répondre à cela ?**

**Une première réponse que vous pouvez leur donner est celle-ci :**

« Cet enfant, un jour, ne pourra choisir qu'en connaissance de cause. Sans initiation à la foi des chrétiens, entre quoi et quoi pourra-t-il choisir? De même que vous, les parents, qui lui apprenez une langue bien particulière, lui donnez telle nourriture et tels vêtements, fixez l'heure de son lever et de son coucher, de même vous souhaitez lui faire découvrir, petit à petit, la foi des chrétiens, la vôtre, celle que vous-mêmes avez reçue de vos parents et dont vous savez qu'elle est un chemin de bonheur. Tout ce qui est bon pour votre enfant, vous souhaitez le lui donner. La « bonne » nouvelle de Jésus le Christ est la plus grande richesse ici-bas : comment ne pas la proposer à votre enfant dès sa naissance ? »

**Une autre réponse que vous pouvez donner à vos amis :**

« Cet enfant, vous l'avez aimé dès avant sa venue au monde. Et il ne deviendra un adulte heureux que s'il est aimé par vous qui lui avez donné la vie. Quelqu'un d'autre a aimé votre enfant dès avant sa naissance : Dieu lui-même, lui qui est à l'origine de toute vie. Et votre enfant ne deviendra un adulte dans la foi que si cet amour de Dieu se manifeste à lui à travers vos paroles et vos gestes de fils et de fille du Père des cieux. Libre, ensuite, à votre enfant de répondre un jour à la tendresse de Dieu ou, au contraire, de s'en détourner : alors, oui, il pourra choisir librement. »



DES PENSÉES LUMINEUSES

Avoir la foi, c'est signer une feuille blanche et permettre à Dieu d'y écrire ce qu'il veut.

ST-AUGUSTIN

Un homme qui se tient debout est le plus beau des monuments.

GEORGES D'OR

L'esprit s'enrichit de ce qu'il acquiert, le cœur s'enrichit de ce qu'il donne.

AUTEUR INCONNU

## CE QU'IL VOUS FAUT SAVOIR !

Comme nous du Conseil de Fabrique, vous avez été inondés d'informations, des plus farfelues aux plus regrettables au sujet de l'avenir de l'église St-Jérôme.

Voici quelques faits qui, nous l'espérons, sauront vous éclairer :

1. Les membres du Conseil de Fabrique ont été démocratiquement élus pour gérer les biens de la paroisse ; ils ont assumé, ils assument et ils assumeront pleinement leurs responsabilités et il n'est pas question qu'ils se déchargent de celles-ci au bénéfice d'individus qui ne sont pas mandatés à cette fin.
2. Après avoir tenu une assemblée des paroissiens dûment convoquée le 28 février 2018 où la situation financière actuelle et prévisible de la Fabrique a été présentée par une firme comptable à quelques 330 personnes présentes, un vote très majoritaire a indiqué au Conseil que les paroissiens souhaitent que l'église St-Rédempteur devienne l'UNIQUE LIEU DE CULTE de la Communauté (parce qu'il en coûte moins de la chauffer et de l'entretenir) et, conséquemment, que l'église St-Jérôme soit mise en vente (de préférence à un organisme qui lui conservera sa vocation communautaire).
3. Un groupuscule nommé «Comité de sauvegarde de l'église St-Jérôme» voudrait que le culte continue d'être dispensé en ce lieu et ce, par l'intermédiaire de la Fraternité St-Pierre. Ce culte s'apparente à celui que nous avons connu dans les années '50 avant le Concile Vatican II, soit en latin, les dames n'ayant pas accès au chœur et devant porter une voilette, les prêtres célébrant dos à l'assemblée, etc. Les membres du Conseil de Fabrique ne cautionneront pas un tel recul !
4. Sachez que les membres du Conseil de Fabrique ne se réjouissent pas de la fermeture de l'église St-Jérôme. Ils déplorent cette décision incontournable. Il importe de savoir qu'une église ferme, chaque semaine, au Québec. Et nous n'en sommes pas épargnés...
5. Les membres du Conseil de Fabrique ont déjà reçu des offres sérieuses d'achat pour l'église St-Jérôme. Ils en étudient les tenants et les aboutissants et ce afin que la vente bénéficie au mieux à l'ensemble de la population matanaise.
6. Notez que l'église sera désacralisée le jour où le contrat de vente sera signé.
7. D'ici là, nous vous demandons de nous faire confiance. Nous faisons tout ce qui est humainement possible pour que ce dossier soit résolu avec diligence et transparence.